Aux étudiants de le deuxième année mastère professionnel

Audit et Sécurité Informatique

Il est porté à la connaissance des étudiants de la deuxième année mastère professionnel Audit et Sécurité Informatique que les soutenances des projets de fin d'études sont fixées pour le 1 er Juin 2013.

Le dernier délai pour le dépôt des rapports de mémoire est fixé pour le 27 Mai 2013 (bureau du département informatique).

Par ailleurs la déclaration des résultats finaux et la session de rattrapages auront lieu conformément au calendrier général de l'année universitaire 2012-2013.

NB : Les étudiants qui n'ont pas encore remis la proposition des sujets de mastère doivent le faire au plus tard le samedi 23 Mars 2013, sachant que l'affectation des enseignants encadreurs est prévue pour la semaine du 25 Mars 2013.

Responsable du mastère

Walid GARGOURI